

**Balisage.**—Le balisage au Canada est semblable à celui des autres pays de l'Amérique du Nord. Le réseau des signaux maritimes maintenu par le ministère des Transports dans les eaux canadiennes et contiguës se compose de bouées, bateaux-phares, phares lumineux, phares non lumineux, radiophares et deux réseaux électroniques qui fonctionnent d'après le principe de l'hyperbole, soit les systèmes *Loran* et *Decca*. Les signaux de danger entretenus durant les années closes le 31 mars 1964 et 1965 sont énumérés ci-dessous:

<u>Genre de signal</u>	1963-	1964-	<u>Genre de signal</u>	1963-	1964-
	1964	1965		1964	1965
	nombre	nombre		nombre	nombre
Feux.....	3,374	3,447	Cornets et cloches de brume à main	60	81
Bateaux-phares.....	2	2	Bouées lumineuses et à sifflet et à cloche.....	1,598	1,582
Gardiens de phare.....	893	915	Bouées à cloche et à sifflet non lumineuses.....	57	43
Sifflets et sirènes de brume.....	51	54	Signaux à explosifs.....	1	—
Diaphones et tyfons.....	268	271	Phares et bouées non lumineux....	12,614	12,786
Cloches et gongs mécaniques.....	18	10			

Tous les dispositifs lumineux ou sonores d'aide à la navigation sont énumérés par le ministère des Transports dans une publication annuelle intitulée: *List of Lights and Fog Signals*. Les renseignements relatifs aux radiophares et aux systèmes *Loran* et *Decca* sont publiés dans *Radio Aids to Marine Navigation*.

On a grandement amélioré les eaux navigables par le dragage des chenaux et des ports, l'enlèvement des obstructions et l'aménagement d'ouvrages de protection pour maintenir ou régulariser le niveau des eaux. A ces travaux s'ajoutent des ouvrages pour protéger les rives, prévenir l'érosion et commander les routes et les ponts qui franchissent les voies navigables. Les brise-glace sont utilisés continuellement pendant l'hiver.

*Le chenal maritime du Saint-Laurent.*—Le chenal, long de 200 milles, part d'une distance d'une quarantaine de milles en aval de Québec et va jusqu'au pied du canal Lachine à Montréal; environ 130 milles en sont dragués.

Le chenal actuel, en amont de Québec, a une profondeur limite de 35 pieds à l'étiage et une largeur de 550 pieds au minimum, mais qui atteint jusqu'à 1,500 pieds dans toutes les courbes et passages difficiles; il offre aussi d'autres lieux d'ancrage et de virage. L'élargissement du chenal jusqu'à une largeur minimum de 800 pieds, commencé en 1952, est achevé dans la proportion de 65 p. 100 environ. Cette section comprend environ 115 milles dragués. En aval de Québec, les 15 milles dragués atteignent une profondeur de 30 pieds à marée basse et une largeur de 1,000 pieds. Comme la marée est de 15 pieds en moyenne dans cette région, la profondeur requise est assurée à tous les navires qui empruntent la voie du Saint-Laurent. L'entretien nécessaire par suite de l'envasement du chenal dragué est relativement peu important en amont de Québec, mais, en aval, l'envasement est plus prononcé à cause de la marée.

Grâce aux bouées qui le délimitent de façon précise et aux feux de direction qui en indiquent le centre, le chenal est ouvert à la navigation jour et nuit pendant toute la saison, soit à peu près de la mi-avril au début de décembre. Le mouvement des navires, les conditions atmosphériques, l'état des glaces et les entraves à la circulation sur tout le Saint-Laurent, de Fame Point (P.Q.) à Kingston (Ont.), sont enregistrés et le rapport en est tenu à la disposition des intéressés par une chaîne de stations constituant le Service des signaux.